

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS

N° 2020-21

Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de l'Organisation Administrative

- 9 DEC. 2020

ARRIVEE
5

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 25 novembre 2020

Nombre de membre du comité de direction : 19 titulaires / 15 suppléants

Nombre de membre présenté ou représenté : 13

Président de séance : M. ANTOINE

Secrétaire de séance : M. AEBISCHER

Nombre de membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : (5) Madame MARTIN représentée par Madame BEGUIN, Messieurs AEBISCHER, ANTOINE, LUY, MEHDI. Suppléant présent sans droit de vote (1) : Madame TEPPE-ROGUET.

Nombre de membres présents ou représentés des élus du Genevois : (3) Madame VULLIET, Messieurs DE VIRY, LECAQUE.

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : (5) Madame BUSSAT, Messieurs DANNECKER, MOUCHET, TOUTAIN, VINCI

Suppléant présent sans droit de vote (2) : Madame BERTAL, Monsieur ROCAULT

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mme INCANDELA Directrice, Mme MERCIER Assistante de direction/rh

Invités présents : -

OBJET : Tableau des effectifs – Nouvelle rémunération de Mme INCANDELA nommée au poste de Directrice

Vu la nomination de Mme Carole INCANDELA au poste de Directrice, il a été décidé de lui attribuer une nouvelle rémunération à compter de sa prise de poste, le 1er novembre 2020.

	Service	Date création du poste	Fonction	Etp	Temps de travail	Base Hebdo	Mensuel	Echelon/ Indice (CCN 3175)	Temps de travail
Au 17/12/19	Commercial / Direction	2011	Responsable commercial / Directrice par intérim	1	100%	35	151,67	Cadre - Echelon 3.1 indice 2426 + indemnité directrice par intérim 500€ brut	CDI Temps plein, 38h par semaine, 22 RTT/an
Au 01/11/20	Direction	2010	Directrice	1	100%	35	151,67	Agent non contractuel de la fonction publique territoriale Cadre - Echelon 3.2 indice 3328	CDD 2 ans renouvelable Temps plein, 38h par semaine, 22 RTT/an

Le Président précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois ainsi modifiés seront inscrits au Budget Primitif 2020, chapitre 012.

Au vu de cet exposé, le Comité de Direction

APPROUVE à l'unanimité la nouvelle rémunération de Mme Carole INCANDELA à la suite de sa nomination au poste de Directrice.

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.

Le 25 novembre 2020

affiché ou notifié le 25 novembre 2020

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le président

Monsieur ANTOINE

Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de l'Organisation Administrative

- 9 DEC. 2020

ARRIVEE
5

